



Le bonheur municipal

[Bulletin du Réseau québécois de Villes et Villages en santé]

Concours des Prix d'excellence



Chaque année, au Québec, des centaines de réalisations extraordinaires voient le jour dans des communautés locales grâce aux municipalités, aux citoyens et aux organismes locaux qui mettent leurs énergies en commun pour améliorer notre monde. Le concours des Prix d'excellence de VVS braque les projecteurs sur diverses expériences locales exemplaires, qui illustrent comment les communautés locales constituent d'exceptionnelles pépinières pour répondre aux besoins diversifiés de nos collectivités et renouveler notre vie démocratique.

Cette année, le concours vous offre une nouvelle mouture et de nouvelles catégories... Nous vous invitons à les découvrir dans ce Bonheur municipal, spécial Prix d'excellence.

Membres du jury

Jean François Aubin est responsable du Réseau québécois en revitalisation intégrée et cofondateur de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, un modèle qui a inspiré plusieurs projets similaires. Il a été le premier coordonnateur de la corporation de développement économique communautaire (CDEC) ÉCOF. Il a aussi collaboré à différents projets ailleurs dans le monde notamment au Mali, en Argentine et au Honduras.

Marie-Claude Paquette est agente de recherche au Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) depuis 2004. Elle assume notamment la responsabilité du déploiement de la stratégie de développement des communautés et du programme de soutien à la sécurité alimentaire.

André-Anne Parent est organisatrice communautaire de formation et, par passion, elle termine actuellement un doctorat en santé communautaire, spécialisation promotion de la santé. Sa thèse porte sur l'influence de la stratégie de soutien au développement des communautés sur la pratique des organisateurs communautaires de CSSS. Elle s'intéresse aux pratiques qui favorisent la participation citoyenne, la réduction des inégalités sociales et la création de communautés en santé.

sommaire

2» La Coupe VVS

3» Prix Leader engagé

4-6» Prix communauté conviviale et solidaire

— Municipalité 5 000 et moins – Pointe-à-la-Croix

— Municipalité 5 000 à 20 000 habitants – Rivière-du-Loup

— Municipalité de 20 000 habitants et plus – Châteauguay et Salaberry-de-Valleyfield ex æquo

7-8» Intelligence collective

— Municipalité 5 000 et moins – Un local de santé pour Saint-Marc-de-Figuery

— Municipalité 5 000 à 20 000 habitants – Aucun prix remis

— Municipalité de 20 000 habitants et plus – L'arboretum de l'école Roméo-Forbes à Saint-Hyacinthe

La Coupe VVS

Un prestige, que dire, un grand honneur! La Coupe VVS est remise pour la première fois cette année à une municipalité exemplaire qui intègre dans ses pratiques et son fonctionnement les principes de la stratégie Villes et Villages en santé.



Ville de Victoriaville

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé est heureux de remettre la coupe VVS à la Ville de Victoriaville! Suivant les cinq principes de la stratégie, Victoriaville s'est avantageusement démarquée à travers ces quelques projets...

La municipalité travaille en concertation et en partenariat et exerce un leadership coopératif et rassembleur

Un esprit de collaboration est au rendez-vous, notamment par les liens entre les différentes politiques sociales et familiales qui se synchronisent pour créer des projets communs. La Ville soutient aussi plus de 130 organismes en leur donnant un appui matériel, logistique et en gestion des ressources humaines.

La piscine Édouard-Dubord a vu le jour grâce à la collaboration de plusieurs intervenants ayant réussi à recueillir

les fonds nécessaires à l'acquisition et à l'installation des équipements adaptés.

Soulignons aussi une importante concertation des intervenants du milieu sous la coordination du comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle (CCPAU). La Ville collabore à plusieurs projets tels que « Communauté en santé: une approche pour agir sur les déterminants de la santé au Canada ». La Fête des Voisins est aussi inscrite au plan stratégique 2011-2015 de la ville.

La municipalité se soucie des générations futures dans ses décisions et projets, et ce, dans une perspective de développement durable

Victoriaville enfouit près de 30 % moins de déchets par habitant que la moyenne des municipalités de taille comparable. Lors de la journée Normand-Maurice en octobre, plus de 500 jeunes bénévoles parcourent

les rues et ramassent les résidus domestiques dangereux que les citoyens ont préalablement déposés devant leur maison.

On sait à quel point la construction génère des déchets. La ville a créé une certification « Victoriaville Habitation durable », visant à rendre accessible la construction verte à tout citoyen désirant faire sa part.

La municipalité cherche à adopter des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie

La ville met en œuvre une série de projets visant à améliorer la qualité de vie. Elle a notamment remporté trois années consécutives, grâce à la mobilisation de Victoriaville en Santé, le Défi Santé 5/30 Équilibre.

La municipalité associe ses citoyens aux décisions et au développement du milieu

À travers divers projets, Victoriaville prend le pouls de sa population. Les corporations de quartier constituent un bon exemple de la participation des citoyens au développement du milieu. Elles sont un prolongement de la structure politique de la ville. Chaque district possède au moins une corporation de quartier, ce qui permet de redistribuer le pouvoir directement aux citoyens.

Quelque 800 aînés ont participé au sondage effectué de concert avec l'organisme Victoriaville en santé, dans le but d'élaborer une politique Municipalité amie des aînés (MADA). Le projet « Expérience citoyenne » a permis de sonder les citoyens de manière à connaître comment la ville pourrait améliorer et valoriser ses activités.

L'application de la stratégie VVS a entraîné des effets durables dans le milieu

À Victoriaville, on peut compter sur une flotte de vélos communautaires, des tandems et des vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite, et c'est gratuit. On prête aussi des podomètres grâce au programme « Faites un pas vers la santé » de Victoriaville en santé, réalisé en partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable et la ville de Victoriaville. Par ailleurs, la place communautaire Rita-

Saint-Pierre abrite plusieurs organismes à vocation sociale et communautaire permettant de partager l'information, l'expertise et les ressources. Victoriaville reconnaît aussi l'importance de l'action bénévole. Lors de la soirée Hommage aux bénévoles, elle les valorise à titre de partenaires dans les domaines du loisir, du sport, de la vie communautaire et de la culture.

Nos félicitations à Victoriaville pour son engagement continu à bâtir une ville plus en santé!



Prix Leader engagé

Sous les feux de la rampe ou personnage de l'ombre, le leader engagé joue un rôle déterminant dans la stimulation, la dynamisation et le développement de son milieu. Que ce leader soit un citoyen, un employé d'une organisation locale ou encore un employé d'une municipalité, ce prix récompense son dynamisme, sa créativité et son sens de l'innovation!

Céline Lussier Cadieux et le Boisé des Douze

Il y a du solide dans cette relation entre le Boisé des Douze et Céline Lussier Cadieux. Petite fille, elle déambulait régulièrement dans son sentier naturel. Plus tard, devenue enseignante, elle y emmenait ses élèves en excursion nature afin de les sensibiliser au respect de l'environnement et à l'importance des milieux naturels. Retraitée, elle a créé un organisme visant à protéger « son » boisé. Quand on parle d'une longue histoire d'amour...

Céline Lussier Cadieux a été la première à s'impliquer pour la conservation et la mise en valeur de ce boisé naturel. Pédagogue etoureuse de la nature, elle a su reconnaître l'importance d'une action éducative pour réaliser cette mission. En 1995, elle a entamé des démarches auprès de la municipalité afin que celle-ci modifie l'endroit de son dépôt de neige, lequel nuisait aux promeneurs désirant accéder au boisé. Elle a su, par la suite, mobiliser à la cause les propriétaires fonciers. De



Madame Céline Lussier Cadieux

nombreux bénévoles se sont aussi joints à son action. Ses efforts lui ont permis de rallier aussi la Ville à cette mission de préservation. Il y a maintenant un affichage adéquat, des panneaux d'interprétation et les guides touristiques officiels mettent en valeur le site.

Mais qu'est-ce que le Boisé des Douze ?

Planté à la limite des terres agricoles et du milieu urbain, à proximité de développements résidentiels et d'une zone industrielle, le Boisé des Douze est situé à Saint-Hyacinthe en Montérégie. À une certaine époque, le territoire a été jugé sans grand intérêt et carrément

abandonné. Espace tampon entre des terres agricoles et un secteur industriel, et de surcroît coincé entre deux voies ferrées, ce lieu semblait compliqué à exploiter.

En 1995, des citoyens entreprennent de mettre en valeur la friche arbustive laissée à elle-même depuis une cinquantaine d'années, ainsi que les berges du ruisseau qui y coule. Fait intéressant, cette portion du ruisseau est l'une des rares de la région dont le tracé naturel, dit en méandre encaissé, n'a jamais été rectifié. Par conséquent, ses rives uniques abritent encore une remarquable diversité de plantes indigènes, dont certaines à statut précaire.

Le site à préserver est composé de plusieurs parties de lots appartenant à divers propriétaires. La première tâche a donc été de convaincre ces agriculteurs et industriels de l'importance de sauvegarder et de mettre en valeur cet environnement exceptionnel. Tous acceptent finalement de collaborer et des ententes sont signées quant aux droits de passage et de gestion.

On se met alors à la recherche de partenaires financiers et de bénévoles

pour effectuer les travaux et rendre le site accessible à la population. En juin 1998, l'organisme de conservation Boisé des Douze est officiellement constitué; il sera reconnu en 2006 par Environnement Canada comme organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques. C'est grâce à ce statut qu'en 2007 l'organisme devient propriétaire de la portion du territoire appartenant à la famille Lussier. En octobre 2010, ce territoire devient la réserve naturelle du Boisé-des-Douze.

Les projets sont collectifs, investis merveilleusement bien par les acteurs d'un territoire. Or, l'expérience de Céline Lussier Cadieux nous montre qu'une personne peut faire la différence et devenir ce levier au service d'une cause, d'un projet. Qu'on s'en inspire!

Source :

<http://www.boisedesdouze.org/decouvrir-le-boise/historique.html>

Prix communauté conviviale et solidaire

Ce prix vise à récompenser une réalisation exemplaire portée par la municipalité ou un organisme du milieu laquelle a pour objectif de développer la convivialité, l'entraide et la solidarité dans la communauté.

Municipalité 5 000 et moins L'harmonie à Pointe-à-la-Croix



Harmonie... La population de la municipalité de Pointe-à-la-Croix en Gaspésie Les Îles-de-la-Madeleine, en rêvait. Une harmonie basée sur un rapprochement interculturel pouvant mettre en pièces les préjugés et les stéréotypes de part et d'autre.

En 2002, à l'instigation d'une coordonnatrice de Maison de jeunes

allumée, le projet Harmonie a été mis sur pied suite à l'observation de rapports difficiles, parfois violents, entre les communautés autochtones et blanches. Entendant régulièrement des commentaires fort négatifs, elle décida de faire circuler un questionnaire dans les écoles aux élèves de la maternelle au secondaire deux. Les résultats

ont permis de mettre en lumière les préjugés raciaux, plus criants à partir de la cinquième année du primaire. Pour désamorcer le tout, un constat : la nécessité d'agir très jeune.

Harmonie vise à rapprocher les membres de la communauté autochtone avec ceux des communautés avoisinantes en misant sur l'organisation d'activités. À chaque début d'année scolaire, les jeunes signent un Traité de paix et sont, en outre, jumelés à un autre de la communauté de Listuguj qui fréquente une école voisine, afin de développer une relation épistolaire.

Depuis 2009, deux intervenants travaillent chacun 20 heures par semaine au projet. Un comité se rencontre tous les trois mois depuis le début d'Harmonie pour y formuler leurs idées et appuyer les intervenants.

L'effet de ce projet est durable au plan interpersonnel et des relations entre les communautés. Les intervenants notent un réel changement de comportements : « Lorsque les jeunes se rencontrent dans la rue, ils ne se regardent plus comme des inconnus... ils se saluent comme des amis ».

Municipalité 5 000 à 20 000 habitants

Rivière-du-Loup – Un « Central Park » dans le Bas-du-Fleuve

Les citoyens de Rivière-du-Loup rêvaient depuis longtemps d'un « Central Park » local, un poumon bienfaiteur permettant de détendre l'œil et de bouger un peu plus. Et un vaste terrain de 63 000 mètres carrés, situé en plein cœur de la ville semblait tout désigné pour ce faire. Quelques administrations municipales plus tard, le parc du Campus-et-de-la-Cité a été créé, poussé par une volonté de la ville et par le Cégep de Rivière-Du-Loup qui lui a cédé le terrain.

L'objectif ? Constituer un legs environnemental pour la population actuelle et les générations de l'avenir. Destiné à la détente active, il encourage les citoyens de tous âges et de toutes conditions à maintenir un mode de vie physiquement actif. De vastes espaces libres, ouverts et sans obstacle, permettent la pratique d'activités diversifiées, notamment de grands rassemblements festifs et populaires. Jeunes et plus âgés se côtoient, créant ainsi un carrefour intergénérationnel.

La municipalité a joué le rôle de leader en établissant les partenariats nécessaires. Adaptés aux besoins de la population, les éléments fondateurs du parc proviennent du travail des citoyens, du comité du parc et des suggestions



recueillies lors des différentes consultations citoyennes.

Les aménagements du parc ont été conçus selon les critères d'accessibilité universelle. Le choix des matériaux a été établi en fonction de leur provenance et de leur durabilité. Il en a été ainsi pour les divers aménagements en fonction des caractéristiques environnementales du terrain et de la région. La localisation des zones d'animation et d'éclairage a été évaluée afin de maintenir une tranquillité pour le voisinage, malgré un achalandage régulier sur le site. L'hiver venu, les sentiers laissent place aux skieurs de fond qui peuvent s'exercer au pas de patin.

Ce projet d'envergure a comporté plusieurs étapes. D'abord, la signature d'une entente emphytéotique entre le cégep et la ville pour l'utilisation du site. Ensuite la formation d'un comité de travail composé de citoyens de tous âges et de représentants d'organismes du milieu. La démarche a été avalisée par un processus de consultation et une soirée de validation du concept a eu lieu auprès de citoyens et d'un comité consultatif étudiant. Le personnel de la Ville et les partenaires ont été sollicités par une campagne de financement.

À quand un tournage de Woody Allen à Rivière-du-Loup ?

Municipalité de 20 000 habitants et plus

Châteauguay et Salaberry-de-Valleyfield ex æquo

Châteauguay : École St Willibrord

Une école au carrefour de sa communauté, intermédiaire parfaite pour les rencontres improvisées ou planifiées... C'est dans cet esprit de convivialité et dans le but de tisser des liens entre la population et les intervenants de Châteauguay que les *Mercredis communautaires* de l'école primaire St Willibrord sont nés. Chaque premier mercredi du mois, l'école est

transformée en maison de quartier, l'objectif étant de développer des services de proximité et permettre aux citoyens de développer leur sentiment d'appartenance.

Les membres de la *Table de concertation jeunesse de la région de Châteauguay* faisaient en effet état, depuis un bon moment, de la difficulté à rejoindre la population et à susciter leur engagement,

notamment comme bénévoles sur les conseils d'établissement, dans les groupes communautaires et comme participants aux consultations de la Ville. Ces *Mercredis communautaires* ont permis de tisser des liens entre partenaires.

Les *Mercredis communautaires* se suivent, mais ne se ressemblent pas. Studieuses ou festives, ces soirées varient au gré des périodes de

l'année, des groupes participants et de l'affluence. Les activités proposées vont de la clinique de vélos, aux conseils de jardinage en passant par des cliniques d'impôt, des discussions sur des sujets d'actualité, et des informations sur la saine alimentation ou encore la création d'un groupe de requérants par le Comité de logement social. Une quarantaine d'organismes publics et

communautaires ont participé depuis octobre 2009. Fait à noter, le CLSC et la Ville tiennent toujours un kiosque ce qui recèle un fort pouvoir d'attraction.

Pour susciter la participation, toutes les activités sont gratuites et offertes en français et en anglais. On offre un souper spaghetti à 2 dollars et la halte-garderie gratuite. L'expérience a été réalisée à

21 reprises depuis octobre 2009 et de 120 à 300 personnes ont participé à chaque fois.

L'objectif de développer des services de proximité a été atteint. L'école, actrice incontournable dans le développement des collectivités, joue donc encore un rôle de premier plan dans le tissage des liens.

Salaberry-de-Valleyfield : Projet Parc École Quartier Champlain



Transformer de l'asphalte en milieu attrayant et écologique? C'est ce que les artisans derrière le projet Parc École Quartier Champlain ont réussi! Comment? En construisant des bassins de biorétention et en plantant pas moins de 50 arbres, arbustes et plantes, en aménageant des espaces gazonnés, une aire de pique-nique et un amphithéâtre. L'objectif était de contribuer à l'amélioration de l'environnement et la qualité de vie des élèves et de la population de ce milieu défavorisé où les parcs sont inexistantes.

La participation de la population est partie intégrante du projet. Les élèves d'abord, qui souhaitaient du gazon et un terrain de soccer, ont contribué à l'installation de la tourbe pour mettre

en place le terrain de soccer et créer une pente pour y glisser. Parents, enseignants et des employés bénévoles de la municipalité et de Davison Grace Canada inc. leur ont donné un coup de main.

Ce projet a eu un effet boule de neige. En offrant aux enfants de l'école primaire un lieu fonctionnel, ludique et sécurisé leur permettant d'apprendre les sciences naturelles, de bouger et de faire des découvertes culturelles, le projet a entraîné, entre autres, le développement d'un sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur école. Le projet a aussi permis de diminuer l'agressivité des élèves, les retards à l'école et le taux d'absentéisme.

Pour la communauté plus largement, l'aménagement de ce territoire a permis de réduire l'impact des îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de l'air.

La municipalité de Salaberry-de-Valleyfield a joué un leadership important dans ce projet. Elle a en effet fait la promotion du projet auprès de diverses instances. Elle a su rallier les partenaires à une cause commune ayant comme toile de fond, entre autres, la création d'un lieu d'apprentissage ludique dans un quartier désavantagé où la qualité de vie avait besoin d'un coup de pouce!

Déjà récompensé par le milieu municipal québécois – prix Joseph-Beaubien Étoile Or, le coup de cœur du jury au concours Mérite Ovation municipale 2012 de l'UMQ –, ce projet risque de faire des petits un peu partout; deux autres projets similaires sont déjà à l'état embryonnaire à Salaberry-de-Valleyfield même, et l'organisme Les fleurons du Québec a sollicité le savoir des partenaires de la démarche afin de les accompagner pour une tournée de cinq conférences au Québec en 2013.

Intelligence collective

Ce prix vise à récompenser trois réalisations (portées par la municipalité ou un organisme du milieu) qui ont mis à profit l'intelligence collective de la communauté. L'intelligence collective réfère à la capacité d'une communauté de mettre à profit les diverses intelligences de son milieu (citoyens, experts, élus, décideurs, intervenants, travailleurs) pour parvenir à des décisions et des actions favorables au mieux-être collectif (définition libre inspirée de divers auteurs, dont Pierre Lévy).

Municipalité 5 000 et moins

Un local de santé pour Saint-Marc-de-Figuery



La municipalité de Saint-Marc-de-Figuery est l'une des rares localités de la région d'Abitibi-Témiscamingue qui au cours des douze dernières années a vu son taux démographique augmenter (plus de 32 % !).

Sensible à la dimension de la qualité de vie, Saint-Marc-de-Figuery a mis en œuvre, en partenariat avec deux autres municipalités, un projet d'aménagement de local de services de santé accessible à la population.

Ce local a été restauré et adapté afin que les infirmières puissent pratiquer leur travail dans un lieu adapté et où la confidentialité – essentielle – est respectée. Ce projet a permis non seulement d'offrir de nouveaux services de santé aux citoyens Saint-Marcois, mais aussi à ceux des municipalités avoisinantes. Exerçant dans de meilleures conditions, les professionnels de la santé peuvent désormais mettre la prévention au cœur de leurs pratiques. La concentration des services a en

effet permis de mieux les outiller pour détecter les problèmes.

Ce projet a vu le jour grâce aux travaux du Comité de Santé qui a été créé afin de supporter l'amélioration et la mise en place de services liés à la santé. Ce comité exerce un rôle consultatif auprès de l'instance municipale. Des professionnels de la santé, une agente de développement et deux conseillères municipales y siègent.

Ce local permettra de déployer de manière efficiente l'ensemble des ressources nécessaires à une meilleure accessibilité des soins de santé et des services de proximité dans les petites municipalités.



Municipalité 5 000 à 20 000 habitants

Aucun prix remis cette année

Municipalité de 20 000 habitants et plus

L'arboretum de l'école Roméo-Forbes à Saint-Hyacinthe

Les 360 élèves de l'école Roméo-Forbes ont dorénavant le pouce vert ! Ils ont activement participé à la mise en place d'un espace appelé Arboretum et dans lequel sont plantées plusieurs espèces forestières. Impliqués de la conception à la réalisation, ils ont été supervisés par les professionnels de l'Institut de technologie agroalimentaire.

De forme octogonale, l'Arboretum est un pavillon pouvant servir de salle de classe, d'espace d'animation, de lieu de rassemblement ou de site de détente. Ce petit paradis a été conçu en cohérence avec le nouveau projet éducatif et les orientations du réseau des écoles vertes Brundtland, dont fait partie l'école. Appelé à devenir un prolongement des classes de l'établissement scolaire, il constituera un laboratoire d'observation et d'expérimentation ainsi qu'un outil mobilisateur d'apprentissages.

Les élèves ont été les idéateurs du projet de l'Arboretum en manifestant le désir d'avoir une aire de repos ombragée dans la cour de récréation. Le conseil d'établissement, la direction, les enseignants et plusieurs autres partenaires du milieu, notamment la Ville de Saint-Hyacinthe, ont ensuite mis la main à la pâte pour faire lever cette idée.



Le milieu a été fort actif. Le Service des Travaux publics (main d'œuvre et machinerie) de la Ville de Saint-Hyacinthe a joué un rôle important, également la Corporation des Loisirs Saint Joseph qui a contribué financièrement au projet. L'Arboretum a aussi pu compter sur les bénévoles du Boisé des Douze, l'organisme qui assure la conservation de l'écosystème de ce boisé situé à 500 mètres de l'école.

La direction de l'école a su rassembler et mobiliser durant près de trois ans les ressources de différentes natures pour réaliser ce projet. L'Arboretum doit son existence à l'immense travail

de collaboration de tous, au soutien indéfectible des parents et des membres de la communauté ainsi qu'à l'implication essentielle des membres du personnel.

Les différents axes de formation de l'Arboretum, soit l'intérêt pour la nature et la science, la préservation de l'environnement, la santé, l'intégration au milieu et l'éducation à la citoyenneté, faisaient déjà l'objet d'attentions quotidiennes dans l'école. Aujourd'hui, non seulement sont-ils au cœur du projet éducatif actuel, mais ils montrent aussi la direction pour celui des générations d'enfants à venir.



Bonheur municipal est le journal du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

Dépôt légal, 4^e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1192-3016

Coordination des Prix d'excellence : Nadine Maltais
Rédaction : Angèle-Anne Brouillette
Recherche photos : Sandra Roy
Révision : Paul Montminy
Conception graphique : Corsaire design édition

Les membres du conseil d'administration

Le Président

Denis Lapointe
Ville de Salaberry-de-Valleyfield

1^{er} Vice-présidente

Lisette Lepage
Ville de Québec

2^e Vice-président

Richard Filibotte
Fédération des commissions scolaires
du Québec

La Secrétaire-trésorière

Irma Quirion
Ville de Saint-Georges

Les administrateurs et administratrices

Raymond Coulombe, CSSS Alphonse-Desjardins
Jane Cowell-Poitras, Ville de Montréal
André Genest, Municipalité de Wentworth-Nord
Réal Lacombe, Direction de la Santé publique
de l'Abitibi-Témiscamingue
Agathe Lalonde, Ville de Gatineau
Denise Lavalée, Ville de Rouyn-Noranda
Denis Marion, Municipalité de Massueville
Sylvie Vignet, Ville de Rivière-du-Loup

945, avenue Wolfe, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 5B3

Téléphone : 418 650-5115, poste 5504
Télécopieur : 418 654-3210

Courriel : info@rqvvs.qc.ca
Site Web : www.rqvvs.qc.ca